

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1902>



Main arrachée : malgré l'identification du policier, le parquet de Paris classe sans suite



- Thématiques - Démocratie -
Date de mise en ligne : dimanche 15 décembre 2019

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le parquet de Paris a classé sans suite la plainte de Gabriel Pontonnier qui a eu la main arrachée par une grenade GLI-F4 en novembre 2018, à Paris, à la fin de l'acte II des « gilets jaunes ». Pourtant, à lire l'enquête de l'IGPN qui a identifié l'auteur du tir, un major des CRS, la grenade a été lancée sans les sommations réglementaires. Le commandement avait demandé « d'impacter très fort les manifestants ».

13 décembre 2019 Par Karl Laske et Pascale Pascariello Médiapart

«